

01 avr 2022 -18:07

Appartient à Conseil des ministres du 1er avril 2022

Modification du statut et du règlement pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours

Sur proposition de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant le statut et le règlement pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours.

Outre des adaptations techniques, la modification concerne le statut administratif et pécuniaire et n'affecte pas les grands principes du statut, mais vise à améliorer le fonctionnement et l'organisation des zones de secours.

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 19 avril 2014 relatif au statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours et l'arrêté royal du 19 avril 2014 portant statut pécuniaire du personnel opérationnel des zones de secours

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique
Rue de la Loi, 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 488 0511
<https://verlinden.belgium.be>
info@verlinden.belgium.be

Marie Verbeke
Porte-parole
+32 473 85 16 68
marie.verbeke@verlinden.belgium.be